

Tarik El Malki : L'argent des MRE, une manne financière sous exploitée par le Maroc

14/03/2008

- Yabiladi.com : Dans une des dernières lettres mensuelles que vous publiez, vous abordez une question à la mode, à savoir le rôle des transferts d'argent des Marocains à l'étranger et l'atout stratégique qu'ils peuvent représenter dans l'investissement productif au Maroc. Dans quelle mesure cette manne financière est-elle sous exploitée ?

- Tarik El Malki : Il est utile de rappeler quelques chiffres importants. Tout d'abord, la communauté des Marocains Résident à l'Etranger (MRE) comprend plus de 3 millions de personnes. Cette communauté a tendance à envoyer de plus en plus d'argent vers son pays d'origine. En effet, les transferts financiers des MRE vers le Maroc ont augmenté progressivement durant la dernière décennie pour atteindre 48 milliards de DHS à fin 2006, ce chiffre devait être dépassé puisque les recettes MRE ont totalisé 55,053 milliards de dirhams à fin décembre 2007, soit une augmentation de 15,1% ou plus de 7,22 milliards de dirhams, selon les statistiques de l'Office des changes. Par rapport à la moyenne des recettes des années 2002 à 2006, soit 38,456 milliards de dirhams, ces recettes se sont accrues de 43,2% (+ 16, 597 milliards de dirhams en 2007). Il convient également de rappeler dans ce contexte l'importance du rôle joué par ces transferts dans l'économie nationale. En effet, ces transferts peuvent jouer le rôle de stabilisateur en période de crise dans la mesure où ils représentent une source de revenus peu volatile et même contre cyclique. Nonobstant les nombreux avantages que représentent les transferts, à savoir le financement du déficit commercial, l'apport en devises, il faut aussi insister sur le fait que les transferts financiers peuvent avoir des effets négatifs sur la compétitivité d'un pays. En effet, il faut savoir que les transferts peuvent accroître les prix sans augmenter la productivité d'un pays si celui-ci n'a pas les capacités suffisantes en terme d'infrastructures et de marchés pour absorber le capital entrant. Ainsi, il est généralement admis que l'impact des transferts sur le développement économique du pays dépend de son usage et notamment de la partie destinée à accroître les capacités productives d'un pays, c'est-à-dire la part dédiée à l'investissement productif.

- Qu'en est-il pour le Maroc alors ?

- Au Maroc, il ressort des analyses effectuées sur les transferts des MRE que plus des trois-quarts des dépôts issus des transferts ne sont pas rémunérés et qu'une partie importante et croissante des transferts en général ne passe pas par les canaux officiels. Ainsi, à titre illustratif, les transferts effectués directement lors de visites au Maroc avoisinaient en 2005 les 20 MM DHS selon la Fondation Hassan II. De plus, il ressort également que les régions réceptrices de dépôts ne sont pas généralement celles où l'on investit. La part dédiée à l'investissement demeure minime avec seulement 7.7% de la totalité des transferts. Cet investissement est d'abord immobilier donc peu productif et peu créateur de valeur ajoutée. C'est l'ensemble de ces considérations qui nous font penser que cette manne financière reste sous exploitée dans notre pays.

- Quels sont les leviers que le Maroc pourrait activer pour renforcer ces flux de devises tout en augmentant leur plus value pour l'économie nationale ?

- En effet, force est de constater que malgré des sommes considérables et des tendances positives en matière d'investissement, l'impact des transferts sur le développement économique reste sous exploité. Il est clair que le niveau de l'investissement productif des MRE demeure relativement faible, notamment comparé à celui du pays d'accueil. De plus, ces investissements sont généralement peu créateurs d'emplois et inégalement répartis sur le territoire. Le pays a pris conscience de ces enjeux, et tente par différents moyens de maximiser la contribution des MRE au développement économique de leur pays d'origine.

Il existe tout d'abord certains obstacles à l'investissement MRE qu'il faudra dépasser si le Maroc veut attirer et développer cette manne financière considérable sur son sol. D'après un certain nombre d'enquêtes réalisées auprès des MRE, les principaux obstacles à l'investissement des MRE au Maroc ont trait à l'administration marocaine. Les MRE lui reprochent notamment la lourdeur et la lenteur de ses procédures administratives et se

plaignent également de la corruption et du clientélisme qui y règnent. Les autres freins à l'investissement sont essentiellement de nature financière et fiscale. L'accès au financement est également un obstacle régulièrement cité. Cette situation est due à un système bancaire peu compétitif car peu tourné vers les entreprises, en plus d'une faible bancarisation de la population qui limite l'épargne et l'accès au crédit dans les régions les plus reculées.

Ainsi donc, le Maroc doit poursuivre ses efforts pour canaliser une partie plus importante des transferts des MRE vers des investissements productifs, tout en s'assurant que ces investissements profitent à l'ensemble du territoire, et cela en favorisant les opportunités d'investissements et en améliorant les capacités des régions marginalisées à absorber l'investissement.

De plus, davantage d'investissement public dans les régions les plus défavorisées est une condition nécessaire pour attirer l'investissement privé vers ces régions. Egalement, afin de lutter contre les transferts informels et favoriser l'accès au crédit des plus démunis, il faudrait étendre le réseau bancaire à l'ensemble du territoire et mettre en place des mécanismes qui permettraient effectivement de lier les transferts au micro-crédit par exemple, ou à des participations à des fonds régionaux de développement. Les revenus issus des transferts pourraient par exemple servir de nantissement pour les banques qui souhaitent des garanties au crédit.

- Les régions d'origines des migrants marocains étaient et sont toujours les plus pauvres. Comment expliquez-vous que les régions d'origine des MRE n'aient pas bénéficié de cette manne financière ?

- En effet, tout d'abord on peut insister sur le fait qu'un certain nombre d'études sur le sujet font état d'investissements MRE mal répartis au niveau des régions. Les MRE ont globalement tendance à effectuer leurs transferts dans leurs régions d'origine et là où résident leurs familles. Dans les régions à forte émigration, comme les régions de Taza-al Hoceima-Taouate, l'Oriental, le Souss-Massa-Draa, et la région de Tadla-Azilal, entre 38% et 66% des dépôts bancaires sont composés de transferts, soit une proportion bien supérieure à la moyenne nationale. Inversement, pour les régions les plus dynamiques économiquement, comme le Grand Casablanca et Rabat, ce taux avoisine les 12%.

Cependant, les régions à fort taux d'émigration, et donc à fort taux de transferts, ne sont pas nécessairement les régions les plus réceptrices d'investissements, bien au contraire. La région de l'Oriental est ainsi un bon exemple. Si 12% du montant total des dépôts, représentant 26% de l'ensemble de l'épargne issue des transferts, ont été déposés dans les banques de la région de l'Oriental, seulement 4% du total des crédits ont été utilisés pour financer des investissements dans cette région.

A l'opposé, la majorité des investissements a été financée dans les régions du Maroc les plus dynamiques et les moins touchées par l'émigration comme la région du Grand Casablanca, Rabat-Salé, et Marrakech. Il ressort en réalité que les ressources financières des régions les plus faibles économiquement sont orientées vers les régions les plus fortes économiquement, soient celles qui offrent davantage d'opportunités d'investissement et une meilleure visibilité.

Il existe plusieurs raisons à cet état de fait. La principale réside dans l'inadéquation de la couverture nationale du réseau bancaire dans la mesure où les régions les plus rurales et les plus pauvres du Maroc sont aussi les moins couvertes par le réseau bancaire. Le système bancaire marocain, bien que performant comparativement à la moyenne africaine, reste largement concentré au niveau des centres urbains. De plus, seulement 25% des marocains sont bancarisés. En Tunisie, par exemple, ce taux est de 40%. Au niveau de la répartition géographique, en 2005, dans la région de Tadla-Azilal, il y avait une banque pour 32.000 habitants, alors que dans la région du grand Casablanca, il y en avait 1 pour 5.000 habitants.

- La décentralisation et l'émulation entre régions pourront-elles changer cette donne et ainsi attirer les investissements des « enfants du pays » ?

- Afin de réussir à inverser la tendance, des efforts importants en terme de maillage bancaire et d'incitations à l'investissement en général sont à fournir dans les régions à fort taux d'émigration, sans quoi les entrepreneurs continueront d'investir dans les régions les plus riches possédant une plus forte capacité d'absorption des investissements, et cela au détriment des régions structurellement plus faibles. Egalement, des efforts

devraient être entrepris en partenariat avec le secteur privé et la diaspora. Dans cette optique, les nouvelles technologies de l'information et de la communication permettront indéniablement de favoriser le contact entre les MRE et leur pays et régions d'origine.

Enfin, étant donné que les migrants originaires d'une même région ont tendance à s'installer dans la même région au niveau du pays d'accueil, des initiatives de co-développement à l'échelle locale et de coopération décentralisée permettraient de mobiliser les migrants, leurs transferts et leurs compétences d'expatriés.

:: Visiter le site du Centre Marocain de Conjoncture

Le Centre Marocain de Conjoncture

Le Centre Marocain de Conjoncture (CMC) est un observatoire indépendant de l'économie marocaine créé en 1990. C'est aussi une institution de recherche et d'études macro-économiques, sectorielles, démographiques et commerciales destinées aux entreprises et autres organismes publics et privés. Depuis sa création, le CMC développe un dispositif d'information, d'enquêtes, de sondages, d'analyses et de prévision permettant une perception professionnelle de la conjoncture économique et sociale. Le CMC veille ainsi à fournir des données fiables et des indicateurs opérationnels permettant aux opérateurs économiques de mieux préparer leurs décisions.

Pour mener à bien ses différentes missions, le CMC est pourvu d'une structure humaine, composée d'experts à profils complémentaires. Encadré par le comité scientifique, le CMC, fait également appel à des statisticiens, analystes et enquêteurs rompus aux techniques statistiques et de sondage pour répondre à des besoins spécifiques du Centre ou de ses clients.

Le Comité Scientifique comprend des experts dotés de compétences et de références aussi bien nationales qu'internationales. Présidé par le Professeur Habib EL MALKI, ce comité est composé des Professeurs : Abdelali DOUMOU, Ahmed, Laaboudi, Larabi JAIDI et mhammed TAHRAOUI.

Enfin, il est à signaler que le CMC est en partenariat avec d'importants organismes publics et privés tels que : le groupe Banque Populaire, la BMCE Bank, la CNIA Assurance, l'ONE, l'ODEP, la CNSS, la Royal Air Maroc, l'ONEP.

Propos recueillis par Mohamed Ezzouak

Copyright Yabiladi.com

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=interviews&id=138>